

Comité de quartier de la Borde du 18 juin 2014

Compte rendu

Présents :

Mme Huguette Fouché, Mme Francine Batail, Mme Liliane Spirckel, Mme Fabienne Borand
Mr Michel Angérard, Mr Claude Morel, Mr Claude Xufré, Mr Daniel Guérin, Mr Alain Pierre

CIRCULATION

Intensification du nombre de véhicules et de la vitesse avenue Alphonse Daudet et avenue Honoré de Balzac. Risque d'accident – Le transit (principalement le soir) devrait être stoppé depuis de nombreuses années mais Sartrouville refuse toute inversion du sens de la rue Ronce. Difficulté de croisement rue de la Paix, voie unique.

STATIONNEMENT

La police municipale et les contraventions. L'utilisation du boîtier électronique et l'absence d'un avis de verbalisation accréditent l'idée que rien n'est fait pour sanctionner les nombreux contrevenants . La verbalisation doit être faite avec la forme et l'esprit et non le fond.

SORTIE DES ECOLES

Il n'y a pas de police municipale à la sortie des écoles, le soir en dehors des heures légales.

Suggestion : volontaire autorisé pour soulager la police municipale, compte tenu de la faiblesse des effectifs

ETUDE DE NOUVEAUX PLANS DE CIRCULATION

Le Maire adjoint chargé du pôle travaux étudierait une nouvelle organisation des stationnements et de la circulation. QVLB rappelle que le plan de circulation actuel à La Borde a demandé plusieurs années avant d'être stabilisé. Toute initiative apportant une modification pourrait déséquilibrer le plan actuel.

DEMOLITION QUAI GEORGE SAND (proche boulevard Léon Blum)

Il s'agit de construire, à cet endroit, des logements sociaux. Il semble que les riverains n'aient pas été suffisamment informés sur les nuisances générées. Problème de communication

LA COMMUNICATION

Comment informer de la date de la réunion du comité de quartier?

Les moyens existants

- Le journal de Montesson – la date du comité de quartier ne figurait pas sur le dernier journal
- Le panneau lumineux – l'information figurait mais ce panneau n'est pas visible de tous

- Le site de Montesson – le compte rendu des comités de quartier et les dates de réunion devaient y figurer – cela n'est pas encore mis en place

Un échange a lieu pour améliorer la communication, tant pour le comité de quartier, que pour toute information. Internet (newsletter et/ou courriels). Courrier postal pour ceux qui n'ont pas internet

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS et AUTRES

La déficience d'entretien est visible.

L'écologie semble freiner l'utilisation de produits phytosanitaires efficaces.

Les équipes ESAT sont mal réparties dans l'espace et l'utilisation de binettes pour désherber est contre productif. Revoir l'encadrement des personnels

Il est recommandé aux riverains de prendre en charge la propreté de leur trottoir. Autorisation ? Quelles actions sont autorisées ? Définition du domaine public et responsabilité ?

L'ENTRETIEN DE LA PLAINE ET LA LUTTE CONTRE LES DECHARGES SAUVAGES

Existence de Plaine d'Avenir 78. L'entretien et la lutte contre les décharges sauvages fait partie des sujets à traiter. Egalement, qui doit entretenir la plaine ? Les agriculteurs ? Comment ? Avec quelles ressources financières ?

SECURITE ET CAMBRIOLAGES

5 caméras mobiles sont en cours d'acquisition. Il ne s'agit pas d'un réseau de surveillance permanent. Elles sont destinées à observer et exploiter les enregistrements effectués selon plusieurs axes. Feux rouges – vitesse – cambriolage – dépôts sauvages – troubles etc.

VOISINS VIGILANTS

Le développement de ce type d'organisation est recommandé

PERSONNES SEULES ISOLEES

Il est suggéré de signaler en Mairie, en accord avec la personne, le besoin d'aide de toute sorte.

DUP ZAC DE LA BORDE

L'absence de Monsieur le Maire, n'a pas permis de développer ce sujet.

Il a toutefois été signalé.

- L'opposition du CADEB (voir le site internet) à l'utilisation de terres cultivables.
- Revoir l'implantation des 750 places de parking en surface (utilisation d'espace)
- Le déplacement des pompes à essence (engagement Carrefour en 1999) d'autant que des traces d'hydrocarbures sont encore signalées par la station de pompage (encombrante et inesthétique).

EHPAD

L'absence de Monsieur le Maire n'a pas permis d'obtenir de nouvelles informations sur l'implantation de l'EHPAD et de l'ESAT. L'accès envisagé sur Gabriel Péri est fortement contesté.

CONTAINER A VETEMENTS

Il a été implanté sans concertation avec le comité de quartier. Le sujet n'a pas été approfondi car il existe déjà 5 containers sur le parking de Carrefour. La réponse faite par le Maire-adjoint – Pôle Services publics, au représentant de QVLB au comité de quartier est inappropriée. Il est demandé l'enlèvement de ce container du quartier.

POUR MEMOIRE

21 juin – Fête de la musique au Centre.

29 juin - Election des miss – Proposer des candidates

5 juillet – 8eme repas de quartier de la Borde

8 octobre – comité de quartier

Réalisé par QVLB le 140619